



Section RENAULT
N° 197 21 février 2022

Comme le 15 février, les syndicats CGT, SUD et SM-TE appellent à un **RASSEMBLEMENT** au TCR sur le parvis de la Ruche (côté PAUL)

mardi 22 février de 10h à 11h

Pour permettre aux salariés de participer à ce rassemblement et de s'absenter de son poste de travail sans se mettre en faute vis-à-vis de l'employeur, les syndicats de Guyancourt CGT, SUD et SM-TE appellent à une heure de grève

Les salariés ont répondu présent mardi 15 février à l'appel des syndicats combattifs de l'Etablissement de Guyancourt dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire.

Pour une augmentation générale des salaires

Prise de parole du SM-TE portée par Olivier Debesse, délégué syndical, le 15 février :

*« L'enracinement est peut-être le besoin le plus important et le plus méconnu de l'âme humaine »
Simone Weil (1909 – 1943)*



<< Mes chers collègues,

Vous avez répondu à l'invitation des syndicats de Guyancourt organisant le rassemblement de ce matin. Nous vous remercions de votre présence.

Nous sommes réunis pour une chose simple et naturelle : pour demander de vraies augmentations de salaire.

Dans sa communication aux salariés du 8 février, le Groupe Renault dresse son bilan rémunération 2021 en tentant de nous expliquer que nous aurions eu en 2021 des mesures salariales protectrices face à un contexte économique difficile.

Pouvons-nous nous satisfaire d'un budget d'augmentation de 0,3% en 2021 consacré à la reconnaissance ? Ce qui enterre la notion d'augmentation générale de salaire qui en d'autre temps compensait, même si ce n'était que partiellement, l'augmentation du coût de la vie.

La réponse est NON !

Pouvons-nous nous satisfaire, par exemple pour les APR et les ETAM, que seuls 59% d'entre eux aient bénéficiés d'une mesure salariale en 2021 ?

La réponse est NON !

Pouvons-nous nous satisfaire des dispositions du Contrat dit de Solidarité et d'Avenir, organisant la fuite des compétences et le départ des salariés ? Certains parmi eux sont tombés dans le piège et galèrent à développer leur activité ou à trouver un nouvel emploi. Ces départs ont pour conséquence une aggravation de la charge de travail pour ceux qui ne quittent pas le navire avec toutes les répercussions en termes de risques psychosociaux.

La réponse est encore NON !

Je voudrais saisir l'occasion de ce rassemblement pour ajouter la chose suivante :

Au nom de la crise sanitaire et des mesures gouvernementales, Renault bouleverse notre cadre de travail traditionnel. Ainsi, des concepts comme la généralisation du travail hybride et du nomadisme, sont vantés comme étant bénéfiques pour tous.

Par exemple, le nouveau *Référentiel implantation* qui a déjà été présenté lors du CSE de Guyancourt du 27 janvier, et qui sera présenté à 15h ce jour en CSSCT (Commission santé sécurité et conditions de travail).

Quel est le mot qui caractérise ce que nous subissons ? C'est le mot *dépossession*.

Il y a *dépossession* de voir nos collègues lorsque nous sommes priés de télétravailler.

Il y a *dépossession* de notre espace de travail **lorsque nous n'avons plus de place dédiée au Technocentre, mais que nous devons le matin, chercher une place pour poser son ordinateur portable. Ce qui est une forme de déracinement.** Simone Weil, la philosophe qui a travaillé chez Renault en juin 1935, disait : « L'enracinement est peut-être le besoin le plus important et le plus méconnu de l'âme humaine ».

Il y a *dépossession* de certains hiérarchiques lorsqu'au détour d'une réorganisation comme celle de la DQSC présentée le 28 janvier en Commission de Proximité, **il est annoncé à 26 chefs de service et chefs d'UET qu'ils perdent leur responsabilité de chef.**

Il y a *dépossession* de nos savoir-faire et de nos métiers dans les métiers de motoriste, tant essence que diesel, avec l'injonction du tout électrique. L'objectif de 100% électrique ne sera pas sans graves conséquences, notamment écologiques.

Il y a *dépossession* de nos savoir-faire et de nos métiers **quand d'une façon récurrente, voire brutale, il nous est demandé de jeter à la benne de la doc métier, des archives.**

Il y a *dépossession* de notre langage par la substitution de termes français par des termes, souvent d'origine américaine, employé par l'économie mondialisée.

Il y a *dépossession* de notre humanité **lorsque nous sommes considérés comme des individus interchangeables et sans identité, qu'il suffit de « reprogrammer » par la formation professionnelle.** Les savoirs techniques sont certes utiles à être enseignés et transmis, mais la réalité de chaque personne dans toutes ses dimensions doit être respectée pour ce qu'elle est.

Il y a *dépossession* de notre pouvoir d'achat **lorsque délibérément, les augmentations générales de salaires disparaissent au profit d'une pâle reconnaissance pour certains se traduisant par quelques miettes.** Alors que les prix s'envolent et que l'INSEE prévoit une inflation de 3,0 à 3,5% pour le 1^{er} semestre 2022.

Je souhaite terminer sur une note positive et d'espoir.

Tous les malheurs semblent fondre sur nous.

Nous avons à relever le défi en nous opposant à l'individualisation voulue et organisée par nos dirigeants, en organisant, en restaurant, les solidarités professionnelles.

Venons travailler sur nos sites, prenons soin des uns et des autres. Et si les réorganisations que nous subissons nous séparent de nos collègues, nous pouvons garder le contact avec eux et les retrouver au sein de nos syndicats. Les syndicats ont été créés pour cela.

Les militants syndicaux qui s'impliquent pour la communauté de travail ont l'espoir que rien n'est jamais perdu et que des victoires sont possibles si nous travaillons ensemble à cela.

Avec les syndicats de Guyancourt, le SM-TE est à vos côtés.

Merci >>.

**Vous appréciez le travail du syndicat SM-TE ?
Rejoignez-le par votre adhésion pour lui donner du poids**

L'adhésion à un syndicat professionnel fait partie du devoir d'état de tout salarié

Contact : 06.98.05.13.80 / API : FR TCR LOG 0 52 / sm-te@travaillonsensemble.org / [@SyndicatSMTE](https://twitter.com/SyndicatSMTE)

Siège social : 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

Cliquez Adhérez : www.travaillonsensemble.org

Cotisation de base 33 à 55 €/an